



Je suis victime de la société Karis formation!! Help me

Par **gwen74100**, le **16/01/2013** à **23:55**

je suis dans la mouise a cause de karis formation..

Je me suis inscrite fin mars 2012 et ne trouvant pas de patron j'ai décidé de résilier le contrat qui est avant les 3 mois j'ai donc envoyé une lettre avec accusé de réception. Seulement dis la société karis dit aujourd'hui ne pas avoir reçu cette lettre et le pire c'est que je n'arrive pas a remettre la main sur ce satané coupon d'accusé de reception!!! ils me réclament la somme de 3050euros d'un coup alors que je ne gagne que 450euros par mois étant a la recherche de travail et m'occupant seule de ma petite fille.. La dame de créandis ma dit que j'inventais que jamais je n'avais envoyé de lettre!!! que faire [smile17] je suis dans une m.... pas possible.. aidez moi svp